

# Un grand dénominateur commun

**Jürg Schlup**

Dr méd., président de la FMH



Avec ce numéro du *Bulletin des médecins suisses*, un mandat important de la stratégie 2013–2016 arrive à son terme: établir et publier une position commune du corps médical. A la page 1366, vous découvrirez un article qui décrit avec clarté comment ce mandat a été rempli et rappelle les différentes étapes parcourues par le papier de position de la FMH «Santé publique en Suisse»: du mandat de la Chambre médicale aux propositions de plan et aux différentes versions, en passant par le tri des idées et le choix des contenus souhaités, étapes suivies des révisions du Comité central et de l'Assemblée des délégués, puis de la consultation des organisations médicales et enfin de la rédaction finale avec les dernières mises au point et la traduction. Cette

## Un papier de position largement soutenu a vu le jour au terme d'un processus impliquant toutes les organisations médicales affiliées.

manière de procéder a permis à toutes les organisations médicales affiliées à la FMH de faire valoir leur point de vue: elles ont été nombreuses à participer à la consultation, et toutes ont pu l'influencer grâce à leur représentation au niveau des organes de décision. Ce processus s'est conclu par un papier de position largement approuvé et soutenu, adopté à l'unanimité au printemps 2016 aussi bien par le Comité central que par l'Assemblée des délégués, dont vous trouverez la version brève à la page 1367 de ce numéro. Le document tient compte du fait que la mission principale de la FMH, à savoir l'engagement pour des conditions-cadres favorables à un exercice de la profession de médecin centré sur le patient, exige obligatoirement un positionnement clair sur les défis actuels du domaine de la santé publique. Après des aspects plus généraux comme le rôle de la FMH dans l'organisation de la prise en charge médicale et un bref état des lieux, le document se concentre sur neuf priorités et champs

d'action pour un système de santé durable et orienté vers l'avenir. Avec en toile de fond (1) l'objectif de mettre le patient au centre, le document poursuit sur (2) l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité, (3) la promotion de la qualité des soins et (4) la garantie d'une formation prégraduée, postgraduée et continue de qualité élevée. Il traite ensuite (5) de la promotion de la santé et de la prévention, (6) de cybersanté (eHealth) et de protection des données, mais aussi (7) de la rémunération des prestations médicales, (8) des conditions de travail du corps médical et enfin (9) de la légitimation et des limites de la régulation étatique.

Pour que le document reste d'une longueur raisonnable, malgré le large éventail thématique des défis que nous devons relever dans le domaine de la santé, il se concentre sur les positions et objectifs fondamentaux. La version longue, publiée sur le site Internet de la FMH, développe en revanche les neuf thèmes principaux. Nous souhaitons ainsi répondre aux différentes attentes des lecteurs potentiels: si certains préfèrent une synthèse rapide, d'autres peuvent investir davantage de temps dans une lecture plus approfondie.

Tant le processus d'élaboration, témoin du consensus et de la collaboration constructive, que le résultat de la version longue démontrent que le dénominateur com-

## Au sein du corps médical, le dénominateur commun est bien plus important que les divergences actuelles sur des affaires en cours.

mun, au sein du corps médical, est bien plus important que les divergences actuelles sur des affaires en cours. Le souhait réitéré par nos membres de défendre des positions communes vers l'extérieur, mais aussi l'écho positif donné par la consultation à l'élaboration d'un tel document, devraient nous inciter à mettre plutôt en évidence ce que nous avons en commun.